

AJC PRO: un outil de prévention contre le risque routier professionnel

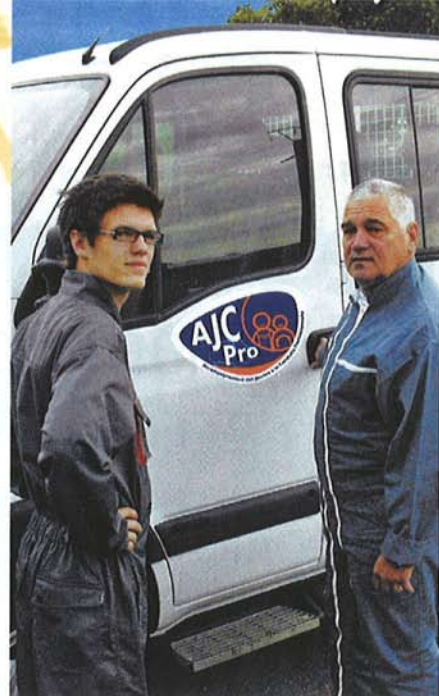
AJC PRO (Accompagnement des Jeunes à la Conduite Professionnelle) a été présentée à la presse et aux partenaires le 19 février dernier au CFA Marcel Rudloff. Cette initiative de l'Union des Groupements Artisans du Centre-Alsace, de la Préfecture et du Conseil Général du Haut-Rhin et de la CRAM Alsace-Moselle est également soutenue par la CMA.

Il n'est pas rare, en empruntant les axes routiers de la région, d'être doublé à grande vitesse par des artisans pressés de rallier leur lieu de travail ou d'en rentrer et dans les motifs des risques professionnels aggravés, celui de la sécurité routière pose problème depuis quelques années déjà.

Les statistiques des accidents le démontrent, ces derniers sont souvent le fait de jeunes conducteurs inexpérimentés ou inconscients qui mettent leur vie et celle d'autrui en danger.

Une pédagogie de la sécurité routière

AJC PRO s'adresse aux jeunes professionnels en leur proposant le conseil et la formation d'un tuteur qui leur transmet son expérience de conducteur-citoyen, respectueux des règles de conduite professionnelle. AJC PRO donne également la possibilité aux apprentis conducteurs de passer le permis de conduire B, grâce à une facilité financière non négligeable.



Etre titulaire de ce permis est pour un jeune un argument supplémentaire pour réussir son intégration professionnelle.

AJC PRO permet aussi aux futurs conducteurs de connaître tous les aléas du risque routier, d'en mesurer les conséquences et donc de les éviter autant que faire se peut.

Sont concernés les jeunes de 16 à 25 ans, employés dans des entreprises artisanales.

Pour en savoir plus : www.ajcpro.fr ■